

La cybersécurité des filles

Dix conseils pour les filles

www.lesfillesetlacybersecurite.ca

1 Prends la cyberviolence au sérieux.

La cyberviolence est l'emploi d'Internet pour faire du mal à une autre personne ou l'intimider. Cette forme de violence comprend les injures, les railleries, les menaces, les rumeurs, l'affichage de photos embarrassantes ou dégradantes, ou l'incitation à la violence. Elle peut également déborder le cadre virtuel. Une autre forme de cyberviolence est l'exploitation sexuelle. Les prédateurs sexuels se servent d'Internet pour rencontrer des jeunes filles à des fins sexuelles. Sois prudente lorsque tu surfes sur Facebook et sur des blogues, quand tu joues à des jeux en ligne ou que tu envoies des courriels. Tu peux prendre certaines mesures pour prévenir toutes les formes de cyberviolence.

2 Informe quelqu'un en qui tu as confiance.

N'aie pas peur de parler de la cyberviolence. Si tu vois ou si tu subis de la cyberviolence, dis-le à quelqu'un : un parent, un enseignant, un entraîneur, un voisin, un frère ou une sœur, un ami ou un agent de police.

3 Signale à la police tout cas de cyberviolence.

Certaines formes de cyberviolence sont reconnues comme des actes criminels en vertu du Code criminel du Canada. Elles vont du harcèlement et de l'intimidation à la corruption d'enfants et à la pornographie juvénile. Ce sont des actes illégaux. Tu n'es pas obligée de les tolérer et tu peux les signaler à la police.

4 Prends tes responsabilités.

Assume la responsabilité de ce que tu fais. Traite-toi et traite les autres avec respect, impartialité et égalité. N'agis pas pour faire comme tout le monde. Ne cède pas à la pression de tes pairs. Refuse de participer à toute forme de violence ou d'abus, y compris la cyberviolence.

5 Reste calme.

Essaie de ne pas réagir à la cyberviolence en montrant de la peur ou de la colère. Tu pourrais ainsi aggraver la situation. Tu ne te sentiras pas mieux si tu adoptes un comportement de violence ou d'abus.

6 Sois une amie.

Si tu connais une victime de cyberviolence, dis-lui que ce n'est pas sa faute, que ce n'est pas juste et qu'elle ne l'a pas mérité. Si ces actes de cyberviolence sont commis par un autre élève, parle en à un membre du personnel enseignant ou de la direction de ton école et demande de l'aide.

7 Protège-toi.

Il faut faire preuve de prudence en ligne. N'ouvre jamais un fichier dont tu ne connais pas la source. Tu pourrais ainsi permettre le suivi des activités de ton ordinateur. Ne révèle jamais en ligne des renseignements personnels (p. ex. : ton âge ou ton adresse) et ne les mets pas dans ton profil. N'envoie jamais de photographies de toi à quelqu'un que tu ne connais pas. N'accepte jamais de rencontrer pour la première fois une personne connue en ligne sans la présence d'un parent ou d'un tuteur. Si tu te sens mal à l'aise par rapport à une situation qui se passe en ligne, parle-en immédiatement à un adulte.¹

8 Sors de cette situation.

Si tu reçois un message blessant, quitte cette activité ou ce domaine (p. ex. : clavardage sur Facebook ou jeu en ligne). Ne réponds jamais à des messages harcelants. Tu peux même bloquer l'expéditeur ou le retirer de ta liste d'amis. Tu peux ainsi mettre fin aux messages.²

9 Respecte-toi toi-même.

Tu ne peux pas toujours contrôler ce que les gens pensent de toi, mais tu peux contrôler comment tu te présentes en ligne. Pense à ce que tu publies en ligne – montrerais-tu cette photo à tes grands-parents? Dirais-tu en face ce que tu écris? Tout ce que tu affiches en ligne reste sur Internet pendant longtemps, alors pense-y à deux fois avant de cliquer sur envoyer.³

10 Passe à l'action.

Tu n'es pas obligée de tolérer l'intimidation en ligne. Sauvegarde les messages harcelants et transmets-les à ton fournisseur d'accès Internet. La plupart des fournisseurs ont une politique d'utilisation acceptable et ils prennent des mesures si les lignes directrices ne sont pas respectées. Tu peux aussi utiliser d'autres caractéristiques des sites web pour signaler des messages harcelants. Par exemple, Facebook a une fonction qui te permet de signaler les pages, les groupes et les événements à caractère abusif ou inapproprié. Cette fonction est confidentielle et personne ne saura qui a fait le signalement.⁴

¹ Réseau Éducation-Médias, Connaître les dangers – Prédateurs sur Internet (2010). Sur Internet : <URL:<http://habilomedias.ca/>>.

² Facebook, Choisir la sécurité (2012). Sur Internet : <URL:<http://www.facebook.com/safety/groups/teens/>>.

³ J. Weiner, A girl's guide to the digital world, Dove (s.d.) Sur Internet : <URL:http://www.dove.us/docs/pdf/A_Girls_Guide_to_the_Digital_World.pdf>.

⁴ Facebook, Choisir la sécurité (2012). Sur Internet : <URL:<http://www.facebook.com/safety/groups/teens/>>.

Mise à jour-octobre 2012.